



Dossier du BHI No. S3/3075

LETTRE CIRCULAIRE 24/2015
16 mars 2015

**RAPPORT SUR LA 2^{ÈME} SESSION DU SOUS-COMITE DE LA NAVIGATION, DES
COMMUNICATIONS ET DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE DE L'OMI
(NCSR 2)**

Références :

- A. LC de l'OHI 50/2014 du 9 juillet – *Rapport sur la 1^{ère} session du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage de l'OMI* ;
- B. LC de l'OHI 78/2014 du 1^{er} décembre – *Rapport sur la 94^{ème} session du comité de la sécurité maritime de l'OMI* ;
- C. LC de l'OHI 20/2015 du 6 mars - *Contribution de l'OHI à l'application de la « e-navigation », Proposition de soumission à la 95^{ème} session du comité de la sécurité maritime de l'OMI.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme indiqué à la référence A, la 2^{ème} session du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (NCSR 2) de l'Organisation maritime internationale (OMI) s'est tenue au siège de l'OMI, à Londres, Royaume-Uni, du 9 au 13 mars 2015. L'OHI y était représentée par le directeur Gilles Bessero, par l'adjoint aux directeurs David Wyatt, par M. Peter Doherty, président du sous-comité du service mondial d'avertissements de navigation (SMAN-SC), et M. Christopher Janus, Branch Chief, NGA Maritime Watch - NAVAREA IV/XII. Des représentants de onze Services hydrographiques (Brésil, Chine, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Etats-Unis) ont également participé à la réunion, dans le cadre de leurs délégations nationales.

2. L'ordre du jour du NCSR 2 a inclus les items d'intérêt suivants pour les Etats membres de l'OHI :

- | | |
|------------------------------|---|
| Item 3 de l'ordre du jour : | Mesures d'organisation du trafic maritime et systèmes obligatoires de comptes rendus des navires; |
| Item 6 de l'ordre du jour : | Plan d'application de la stratégie en matière d'e-navigation; |
| Item 8 de l'ordre du jour : | Analyse de l'évolution de systèmes et de la technologie des radiocommunications maritimes; |
| Item 10 de l'ordre du jour : | Poursuite de la mise au point du Plan-cadre SMDSM relatif aux installations à terre; |
| Item 11 de l'ordre du jour : | Directives sur les dispositions relatives aux renseignements sur la sécurité maritime (RSM); |
| Item 18 de l'ordre du jour : | Amendements au manuel IAMSAR; |
| Item 22 de l'ordre du jour : | Divers. |

Les discussions pertinentes sont résumées ci-après.

Item 3 de l'ordre du jour : Mesures d'organisation du trafic maritime et systèmes obligatoires de comptes rendus des navires;

3. Le sous-comité a approuvé l'établissement de routes à double sens de circulation dans la partie sud-ouest de la mer de Corail, l'établissement d'une nouvelle zone à éviter dans la partie sud-ouest de la mer de Corail et l'établissement de cinq nouvelles zones à éviter dans la région des îles Aléoutiennes. Ces mesures vont à présent être soumises au comité de la sécurité maritime (MSC) en vue de leur adoption à sa 95^{ème} session, en juin 2015. Leur entrée en vigueur interviendra dans un délai qui ne sera pas inférieur à six mois après leur adoption par le MSC. Le sous-comité a également approuvé deux modèles de document à utiliser pour les propositions concernant l'organisation du trafic maritime et les systèmes de comptes rendus des navires. Les modèles incluent des exigences relatives à la fourniture d'informations sur l'état des levés hydrographiques et des cartes marines dans la zone concernée par la proposition ainsi que la recommandation suivante : « *Les gouvernements qui ne disposent pas des données hydrographiques nécessaires peuvent, à un stade précoce de l'élaboration du système d'organisation du trafic maritime, demander l'assistance de l'OHI pour obtenir de tels renseignements* ».

Item 6 de l'ordre du jour : Plan d'application de la stratégie en matière d'e-navigation

4. Le NCSR a finalisé un projet consolidé de directive relative à l'assurance de la qualité des logiciels (SQA) et à la conception axée sur la personne (HCD) dans le cadre de la « e-navigation » qui avait été préparé par un groupe de correspondance. Le sous-comité a convenu qu'il n'y a pas matière à contribution du sous-comité de l'élément humain, de la veille et de la formation pour le moment et a avalisé le projet de directive aux fins d'approbation par le MSC.

5. L'aval de la directive SQA et HCD a achevé le résultat prévu en matière de « e-navigation » pour la période biennale 2014-2015. Les futurs travaux du sous-comité en matière de « e-navigation » seront fonction de l'approbation par le MSC de nouveaux résultats pour les prochains ordres du jour biennaux (cf. références B et C).

Item 8 de l'ordre du jour : Analyse de l'évolution de systèmes et de la technologie des radiocommunications maritimes

6. Le NCSR a convenu qu'une définition de l'interopérabilité reposant sur les exigences de fonctionnement du futur SMDSM était nécessaire. Selon certains avis, ce concept devrait être applicable à tous les prestataires de services SMDSM et pourrait être inclus dans une future révision du chapitre IV de la convention SOLAS - *Radiocommunications*. Le NCSR a approuvé une première ébauche de l'examen détaillé du SMDSM devant être effectué par un groupe de correspondance intersession sur l'examen et la modernisation du SMDSM. Des préoccupations exprimées par différents représentants sur les coûts associés à l'introduction de prestataires de services supplémentaires dans le SMDSM pour les coordinateurs de RSM, ainsi que pour les autorités de recherche et sauvetage (SAR) et les navires ont été notées et il a été décidé que le groupe de correspondance devrait examiner cette question dans le but d'identifier des sources possibles de coûts .

Item 10 de l'ordre du jour : Poursuite de la mise au point du Plan-cadre SMDSM relatif aux installations à terre

7. Le NCSR est parvenu à un accord de principe sur les nouvelles définitions des zones océaniques A3 et A4 du SMDSM et a reconnu que certaines questions corrélatives devraient être examinées s'agissant des nouvelles définitions. Ces dernières pourraient inclure les prescriptions d'emport de matériel HF, la diffusion de RSM en HF, les obligations des autorités à terre, la fourniture de services et les incidences sur le plan cadre SMDSM. Il a été reconnu que ces questions pourraient être examinées par le groupe de travail par correspondance sur l'examen et la modernisation du SMDSM et le groupe mixte d'experts OMI/UIT sur les questions liées aux radiocommunications maritimes.

Item 11 de l'ordre du jour : Directives sur les dispositions relatives aux renseignements sur la sécurité maritime (RSM)

8. Le sous-comité a reçu le rapport du président du groupe NAVTEX de l'OMI dans lequel est communiqué le détail des projets de nouveaux émetteurs NAVTEX, et le rapport du président du SC-SMAN de l'OHI dans lequel sont soulignés les résultats de l'enquête d'une année qui ont révélé un manque apparent de compréhension du système et un manque potentiel en matière de formation SMDSM des utilisateurs embarqués. Le sous-comité a pris note des modifications au plan-cadre du SMDSM diffusées sous couvert de la circulaire GMDSS/Circ.17 et il a encouragé les administrations à vérifier l'exactitude de leurs données nationales. Il est prévu qu'une circulaire GMDSS/Circ.18 sera diffusée en septembre 2015, ce qui laisse le temps de soumettre des modifications. Il a été convenu de fusionner les items 10 et 11 de l'ordre du jour des futures sessions dans un nouvel item « *mise à jour du plan-cadre SMDSM et directives sur les dispositions relatives aux renseignements sur la sécurité maritime (RSM)* ».

Item 18 de l'ordre du jour : Amendements au manuel IAMSAR

9. Les modifications au manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes (IAMSAR), résultant des travaux de la 12^{ème} réunion du groupe de travail de l'OHI chargé de la révision des documents tenue l'année passée, alignant la publication avec les résolutions de l'OMI A.705(17) *Diffusion de renseignements sur la sécurité maritime*, et A.706(17) *Service mondial d'avertissements de navigation*, telles qu'amendées, et avec le manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements de sécurité maritime (RSM), ont été acceptées sans changement. Le manuel révisé sera soumis à MSC 95, aux fins d'approbation.

Item 22 de l'ordre du jour : Divers

10. L'OHI a soumis un document rendant compte du suivi des questions concernant les ECDIS et la couverture en cartes marines (NCSR 2/22/2). L'OHI a également souligné que certaines autorités portuaires exigeaient l'emport de cartes papier en sus du jeu adéquat d'ENC emporté conformément aux prescriptions contenues dans la règle V/19.2.14 de la convention SOLAS. Le sous-comité a pris note de cette situation avec préoccupation. Les îles Cook ont souligné la récente réunion de la Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest (CHPSO) qui s'est tenue avec succès à Rarotonga. En ce qui concerne l'indication dans le rapport de l'OHI qu'un programme de bathymétrie participative mené par l'OHI était en cours de développement, les îles Cook ont estimé que l'inclusion d'un mécanisme d'assurance de la qualité était nécessaire pour garantir la qualité des données de bathymétrie participative, tout en reconnaissant la valeur potentielle de ces données pour améliorer les cartes marines.

Election du président et du vice-président pour 2016

11. Le sous-comité a élu, à l'unanimité, M. Ringo Lakeman (Pays-Bas), au poste de président, et M. Nigel Clifford (Nouvelle-Zélande), à celui de vice-président, pour 2016.

Rapport au comité

12. Le rapport complet du NCSR 2 (NCSR 2/23) sera disponible sur le site web IMODOCS (<https://docs.imo.org/>) dès sa parution.

Dates du NCSR 3

13. Il est actuellement prévu que le NCSR 3 se tiendra au siège de l'OMI, à Londres, Royaume-Uni, du 29 février au 4 mars 2016.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO
Directeur